

CL/PG

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

Direction du gaz, de l'électricité
et du charbon

Service des affaires
administratives et sociales

1er bureau
DECISION ENN. 80.2

REPUBLIQUE FRANÇAISE

PARIS, le 22 Février 1980,
3-5, rue Barbet de Jouy - PARIS 7^{ème}

Le Directeur du gaz, de l'électricité
et du charbon,

à MM. les directeurs interdépartementaux
de l'industrie,

les directeurs départementaux de
l'équipement chargés du contrôle
des D.F.E.

Objet : Application des dispositions du statut national du personnel des
industries électriques et gazières au personnel des entreprises et
exploitations exclues de la nationalisation ou non transférées.

Les circulaires et les notes de la direction du personnel
d'"Electricité de France" et de "Gaz de France", ci-dessous énumérées,
ont été diffusées dans les conditions habituelles auprès des entreprises
électriques et gazières exclues de la nationalisation ou non transférées :

- circulaire N. 79.31 du 28 Décembre 1979,
- circulaire N. 80.1 du 15 Janvier 1980,
- circulaire N. 80.2 du 16 Janvier 1980,
- circulaire N. 80.3 du 28 Janvier 1980,
- circulaire N. 80.4 du 29 Janvier 1980,
- circulaire N. 80.5 (Pers. 741) du 1er Février 1980,
- circulaire N. 80.6 (Pers. 742) du 1er Février 1980,
- note 33.249 du 28 Décembre 1979,
- note 13.53 du 28 Décembre 1979,
- erratum du 28 Décembre 1979 à la note LP 33 247 du 14 Décembre 1979,
- note 31.87 A du 15 Janvier 1980.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les circulaires
et les notes susvisées sont applicables aux agents des entreprises et
exploitations électriques et gazières qui sont soumises à l'application
du statut national du personnel et je vous prie de bien vouloir notifier
la présente décision aux entreprises non nationalisées qui relèvent de
votre contrôle.

Par ailleurs, vous voudrez bien indiquer aux directions desdites
entreprises que leurs demandes de publication au Bulletin national des

764

postes vacants doivent, désormais, être adressés à :

Direction du personnel
d'ELECTRICITE DE FRANCE et de GAZ DE FRANCE
Service "études prévisionnelles - recrutement emploi"
Division "emploi - mouvements spéciaux"
12, place des Etats-Unis,
75016 PARIS

P/ le directeur du gaz, de l'électricité
et du charbon,
le sous-directeur,

A. FRONT

765

76